

Bimestriel – Bureau de dépôt : 5070 Fosses-la-Ville – Éditeur responsable : G. de Bilderling – Espace Winson – Rue Donat Masson 22 – 5070 Fosses-la-Ville

FOSSES-LA-VILLE

magazine

| Bulletin communal d'information | #4 | Juillet 2025 | www.fosses-la-ville.be |



Une fuite de mazout, une citerne qui fuit ...
Une pollution ancienne ou récente ...
Relations avec la Région Wallonne, la DPC ...
Expert Privé : Relations avec votre assureur

Contactez nous via ce QR-Code
Ou via notre site www.ec-em.be



expert
reconnu



environment care
expert management

La gestion de la dépollution

Nous sommes experts dans
la gestion de tous les aspects
de la dépollution.

Avec une expérience de 20 ans,
nous vous accompagnons tout
au long de votre projet.

Nos services

- Visite sur place ✓
- Conseils et assistance ✓
- Formations ✓

Contactez nous

info@ec-em.be
www.ec-em.be



MARIE-CÉCILE FLAMENT

AVOCAT



Urbanisme, environnement

Demandes de permis d'urbanisme
ou d'environnement, assistance et
défense lors des recours administratifs,
régularisation, infractions urbanistiques
et environnementales, pollution, conseil
et contentieux liés aux opérations
immobilières (vices cachés, éviction,
troubles du voisinage, mitoyenneté,
servitude, ...)

☎ 0495 28 72 78 ✉ mcf@resolved.law

📍 Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

2^{ème} cabinet : **Resolved**

CVME

CHAUFFAGE | CLIMATISATION | VENTILATION | POMPES À CHALEUR

ÉTUDE, INSTALLATION ET ENTRETIEN

EDDY COLLIN

5910 Ham-sur-Sambre

071 78 37 39

info@cvme.be



Buderus

SaveTax

COMPTABILITÉ - CONSEIL - OPTIMISATION FISCALE

Votre comptabilité entièrement digitale,
accessible depuis votre PC & smartphone

www.savetax.be

Tel 081/396.396 ✉ info@savetax.be

- ✓ Bureau Namur : Rue Hennevauche 14, 5640 Mettet
- ✓ Bureau Liège : Rue Guillemains 139, 4000 Liège
- ✓ Bureau BW : Allée du Bois de Bercuit 39, 1390 Grez-Doiceau

TITEUX

SPRL
TOITURE

sprltiteux@gmail.com

Tél. 071 71 34 09

Fax 071 71 43 36

Rue des Quartiers 3
5070 Vitry (Fosses-la-Ville)

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR



lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



13/BC, Chaussée de Namur
5070 Fosses-la-Ville

071/496 733

La Romance



RESTAURANT

Cuisine 
7/7J de 11h à 22h
non Stop

SNACK

**PETT
DÉJEUNER
BRASSERIE**
à partir de 7h30



SERVICE TRAITEUR

Rue Riverre, 104 - 5150 FLOREFFE **Tél.: 081/44 69 66**

www.la-romance.be



dans ce numéro

6

Editorial

7-9

Informations

Etat Civil

Salon de la Santé

Echos du Conseil

Sauvez nos animaux

10-11

Tourisme

Surprises au Lac de Bambois

Marché d'art
et de terroir

12-13

Enfance

L'enfant au centre
de nos actions

14-16

Environnement

Favoriser la biodiversité
au jardin

17-19

Social

Fosses-la-Ville renouvelle
son engagement pour
l'inclusion

Encore une année
savoureuse au
Bar à soupe

20-21

Aînés

Conseil consultatif
des Aînés

Nos jubilaires à l'honneur

Notre collège communal :



Gaëtan de Bilderling
Bourgmestre

bourgmestre@fosses-la-ville.be
Officier d'Etat civil, Personnel
communal, Finances, Santé,
Sécurité / Gestion de crise



Laurie Spineux
1^{ère} Echevine

laurie.spineux@fosses-la-ville.be
Pilote politique du PST, Enfance,
ATL, Jeunesse, Personnes
handicapées, Communication,
Bien-être animal



Frédéric Moreau
Echevin

frederic.moreau@fosses-la-ville.be
Travaux, Cimetières, Mobilité,
Propreté publique, Politique de
prévention, Environnement /
agriculture, Energie



Jean-François Favresse
Echevin

jf.favresse@fosses-la-ville.be
Urbanisme, Patrimoine,
Aménagement du territoire,
Logement, Bâtiments du culte,
Jumelage Orbey



Gil Baufay
Echevin

gil.baufay@fosses-la-ville.be
Développement urbain / PCDR,
Informatique, Fêtes, Gestion des
salles, Culture, Commerces /
affaires économiques, Tourisme



Josée Lechien
Echevine

josee.lechien@fosses-la-ville.be
Enseignement, Affaires
patriotiques, Fabriques d'église,
Politique des seniors (Aînés),
Relations internationales,
Associations caritatives



Bernard Meuter
Président du CPAS

bernard.meuter@fosses-la-ville.be
PCS, Emploi, Habitat permanent,
Sports, Supracommunalité, Projet de
l'hypercentre (places-ancien Hôtel de Ville),
PCI, Folklore



Nos villages et campagnes résonneront tout cet été du bruit des tambours et des fifres.

Pour les Fossois, ce n'est pas simplement la saison des marches. C'est LA saison ; celle qui précède l'année de la septennale, le premier coup d'envoi du grand jour tant attendu.

Bien sûr, il faudra patienter encore de (trop) longs mois. Mais l'Etat-major déjà officialise les invitations aux différentes compagnies, en envoyant une délégation aux quatre coins de l'entité. Soyez prêts ; formez vos rangs. Il ne vous reste qu'un an pour tout préparer.

Un an, c'est à la fois horriblement long et très court. Et notre administration est bien entendu également sur le coup depuis quelques mois.

Mais il y a une chose que nous ne pouvons pas régler, parce qu'elle est l'affaire de tous : le partage de notre enthousiasme.

Beaucoup de nouveaux habitants, et d'autres aussi un peu moins nouveaux sans doute, s'étonneront des pétarades qu'ils trouveront intempestives par un beau dimanche ensoleillé. Certains râleront, d'autres s'inquiéteront. Il appartient à chacun, sans forcément devoir être fin pédagogue, d'expliquer, de raconter, et pourquoi pas d'inviter un voisin peu au fait de nos traditions.

Un morceau de tarte, une tasse de café, ou une petit « goutte » (à consommer avec modération !) feront plus d'effets que tous les échanges rageurs ou moqueurs sur les réseaux.

C'est à ce prix, bien modeste, que nous pouvons tous contribuer à la préparation de la prochaine septennale St Feuillen.

Dr G. de Bilderling,
Bourgmestre



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Van Der Voorde Handy de Fosses-la-Ville et Dewitte Cassandra de Fosses-la-Ville

Dubois François-Edouard de Fosses-la-Ville et Debay Mathilde de Fosses-la-Ville

Casimir Logan de Fosses-la-Ville et Henin Olivia de Fosses-la-Ville

Lomma Jean-Marc de Fosses-la-Ville et Michaux Brigitte de Fosses-la-Ville

Gerbehaye Terry de Fosses-la-Ville et Houzé Shannen de Fosses-la-Ville

DÉCÈS

Servais Marie, veuve de Biot Jean, 87 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 11/05/2025

Stas Jeannine, 80 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 19/05/2025

Prinsen Guy, époux de Taxhet Brigitte, 68 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 28/05/2025

Casimir Alice, veuve de Lainé René, 89 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 01/06/2025

Galand Pierre, 61 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 02/06/2025

Conformément à la législation relative à la protection des données à caractère personnel, aucune donnée n'est publiée sans un accord formel. Si vous souhaitez voir apparaître dans le Bulletin communal les informations relatives à une naissance, votre mariage ou un décès, il vous sera demandé de remplir un formulaire au service Etat civil/Population (ou via les pompes funèbres).

Les formulaires utiles sont téléchargeables via les QR codes ci-dessous :

Autorisation de publication de décès



Autorisation de publication de mariage



Autorisation de publication de naissance



SALON DE LA SANTÉ

Nous sommes heureux de vous annoncer que la 7ème édition du salon de la santé aura lieu les 26 et 27 septembre prochains, au sein de la Maison rurale.

Cette année encore, vous pourrez bénéficier gratuitement de divers dépistages, assister à des conférences autour de la santé, participer à des démonstrations sportives et de bien-être.

Nouveauté : un parcours santé et alimentation pour les enfants de 4 à 12 ans sera proposé le samedi.

Horaire :

- Vendredi 26 septembre : de 16h à 22h.
- Samedi 27 septembre : de 10h à 18h.

Adresse : Maison rurale, rue Donat Masson 22, 5070 Fosses-la-Ville.

L'entrée au salon et toutes les activités sont gratuites.

Petite restauration (payante) possible le samedi.

Plus d'informations via la page Facebook « Salon de la Santé de Fosses-la-Ville » ou le site internet de la Ville. Le programme détaillé des conférences et des animations sera communiqué prochainement.

Par mail : salon.sante@fosses-la-ville.be

Par téléphone au 071 12 12 40 (service de cohésion sociale – santé)



QUELQUES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 10 MARS 2025

- Le Conseil a approuvé le cahier des charges pour la réfection des rues du Benoit et de Fontarciennes, pour :
 - ❑ lot 1 : rue du Benoit à Fosses-la-Ville : 595.259,42 € hors TVA ou 720.263,91 €, 21% de TVA comprise ;
 - ❑ lot 2 : rue de Fontarciennes à Le Roux : 437.302,99 € hors TVA ou 529.136,62 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil a approuvé une convention entre la commune et un vétérinaire de l'entité en vue de la stérilisation et l'identification des chats errants sur le territoire de Fosses-la-Ville. Toute information à ce sujet peut être obtenue sur simple demande à beinetre.animal@fosses-la-ville.be

SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

- Le Conseil a approuvé une convention de partenariat relative à la biodiversité avec l'asbl IDEF dans le cadre de la politique de vigilance envers la biodiversité existante sur le territoire de Fosses-la-Ville, pour un montant de 10.000 euros.
- Le Conseil a approuvé l'ajout d'une action dans le Plan de cohésion sociale, afin de mettre en place d'un Conseil

consultatif de la personne handicapée.

- Le Conseil a approuvé le nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil consultatif communal des Aînés.
- Le Conseil a approuvé une série de synergies avec le CPAS, permettant de rationaliser les coûts, de bénéficier des expertises présentes au sein des institutions et d'éviter les doublons. Ces synergies concernent :
 - ❑ Le service accueil
 - ❑ Le service des finances
 - ❑ Le service des travaux
 - ❑ Le service informatique
 - ❑ Le service juridique et marchés publics
 - ❑ Le service logement
 - ❑ Le service nettoyage
 - ❑ La trésorerie
 - ❑ L'inhumation des personnes indigentes.

D'autres synergies seront encore formalisées dans les mois à venir.



SAUVEZ NOS ANIMAUX

Vous avez des animaux dans votre domicile ?

Alors informez pour sauver !

La commune de Fosses-la-Ville met à votre disposition et ce gratuitement, une série d'autocollants à placer chez vous sur une porte ou bien sur une fenêtre extérieure.

Des cartes sont également disponibles, elles s'insèrent facilement dans un portefeuille, dans une poche, mais encore dans votre véhicule.

Pourquoi profiter de cette action ?

Grâce à cela, vous donnez une série d'éléments importants destinés aux services de secours.

En effet, en cas d'intervention, que ce soit chez vous ou que vous soyez victime d'un accident en dehors de votre domicile, ces derniers seront avertis de la présence d'animaux.

Leur présence n'est malheureusement pas signalée systématiquement et il a déjà été constaté qu'ils périssent dans un incendie par exemple.

Vous restez et resterez toujours la priorité n°1 mais nous savons que pour certains d'entre vous, les animaux sont tout aussi importants qu'un membre de votre famille et en font partie intégrante.

Les services de secours pourront, grâce à ces renseignements, être préparés et seront vigilants lors de l'intervention.

Sachez que certains animaux en état de stress et donc paniqués, peuvent avoir des réactions dangereuses.

Il en est de même pour les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie), qui doivent être manipulés et approchés avec énormément de précaution.

Pensez donc à inscrire sur votre carte, un ou plusieurs numéros de téléphone de personnes qui peuvent prendre soin d'eux si vous êtes dans l'incapacité de le faire.

Bientôt disponibles, les autocollants et cartes seront à votre disposition à l'accueil de votre administration communale de Fosses-la-Ville, Espace Winson.

MON ANIMAL EST SEUL À LA MAISON

Si je suis dans une **situation d'urgence**, merci de contacter :

Nom _____

Tél. _____

Nom _____

Tél. _____




UN ÉTÉ PLEIN DE SURPRISES AU LAC DE BAMBOIS



Cet été, le Lac de Bambois vous invite à (re)découvrir son cadre naturel exceptionnel... et bien plus encore ! A côté de ses incontournables — baignade, plage, balade dans les jardins —, le site vous propose plusieurs nouveautés à ne pas manquer :

- Un sentier pieds nus dans le Jardin de l'Enfant : 200 mètres et une quarantaine de textures pour une expérience sensorielle inédite, entre paille, bois, sable, écorces et galets. À tester en famille !
- Une exposition riche mais aussi légère qu'une plume, «Nos oiseaux, enjeux de la biodiversité» : 23 panneaux pour mieux connaître les 60 espèces d'oiseaux les plus présentes à Bambois, comprendre leur rôle écologique et les gestes simples pour les protéger.
- Une expo photo à ciel ouvert, en collaboration avec le Festival International Nature Namur : les clichés primés du concours AgriNature prennent place dans la grande prairie des Jardins du Savoir, pour le plaisir des yeux.
- Un jeu d'énigmes avec smartphone, La légende de Bambozy : partez sur les traces de notre créature lacustre légendaire... Entre enquête et aventure, saurez-vous percer le mystère de Bambozy ?

Trois rendez-vous à ne pas manquer cet été :

- Les Apéros du Lac – 1er août & 5 septembre.
Une soirée prolongée jusqu'à 22h, dans une ambiance chaleureuse : concerts live, petite restauration locale proposée par les Ateliers de Pontauray, et coucher de soleil sur l'eau... un vrai moment de détente.
- La Nuit des étoiles filantes – 9 août
Un événement en partenariat avec plusieurs clubs d'astronomie : observation du ciel, planétarium, ateliers et animations pour tous les âges... dans un écrin naturel préservé de la pollution lumineuse.
- Only a Dream – 29 & 30 août
Un spectacle flottant inédit en Belgique ! Musiques oniriques, jeux de lumières et acrobaties aquatiques pour un final d'été tout en poésie et en émerveillement.
- 1001 plumes – 28 septembre
Spectacle, visites guidées, ateliers créatifs et animations ludiques pour petits et grands autour des oiseaux du site. Une journée nature pour observer, comprendre et s'émerveiller !

Retrouvez toutes les infos pratiques et le programme complet sur : www.lacdebambois.be

MARCHÉ D'ART ET DE TERROIR



Le dimanche 13 juillet 2025 se tiendra le Marché d'Art et de Terroir de Fosses-la-Ville. Cette édition spéciale célébrera le soixantième anniversaire du Syndicat d'Initiative !

Pour l'occasion, l'équipe du Syndicat d'Initiative vous a concocté un programme exceptionnel : 30 artisans locaux, un concert de carillon donné depuis la collégiale Saint-Feuillen, des prestations musicales des groupes Les Mahingan et Bikini Bottom, du grimage, de la sculpture de ballons et une animation familiale par le Professeur Crazy Bubbles. Et toute la journée, un bar et de la petite restauration.

Nous vous donnons rendez-vous de 10h à 18h sur la Place du Marché pour une journée placée sous le signe de la fête et de la convivialité.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Quand ? Le dimanche 13 juillet 2025 de 10h à 18h
- Où ? Sur la place du Marché à Fosses-la-Ville
- Par qui ? Organisé par le SI de Fosses-la-Ville avec le soutien de l'Administration communale de Fosses-la-Ville
- Plus d'infos ? +32(0)71 77 25 80 ou tourisme@fosses-la-ville.be



L'ENFANT AU CENTRE DE NOTRE ACTION

NOS ÉCOLES COMMUNALES OUVRENT LES PORTES...

... des apprentissages

L'équipe éducative a le souci d'amener les enfants à s'approprier des savoirs en privilégiant des activités de découverte, de production et de création, dans le respect de leur rythme et de leur différence.

Soutien des enfants en difficulté d'apprentissage : avec la collaboration du CPMS, de l'IDEF, des Equipes mobiles.

... de la culture

Bibliothèque et centre de documentation

Eveil musical et artistique — Animations scientifiques — Excursions pédagogiques — Classes de dépaysement Théâtre — Collaboration avec le Centre culturel

... du sport

- Cours d'éducation physique — Cours de natation
- Cours de psychomotricité — Module de psychomotricité
- Journée sportive « Unihockey » — Jogging « Je cours pour ma forme... »

... des technologies de l'information

Equipped informatique : ordinateurs - tablettes

Toutes les classes primaires sont équipées de tableaux blancs interactifs...

LE PROJET D'ÉCOLE

« Le portfolio, un outil au service de l'évaluation des apprentissages. » (Duroisin, 2011)

- permettre l'auto-évaluation et la prise de recul
- permettre à l'élève de mieux se connaître, de juger ses talents
- amener l'enseignant à une meilleure connaissance des élèves



- amener l'élève à prendre conscience de son développement scolaire
- permettre de constater l'évolution de chacun des élèves

INSCRIPTIONS

Inscriptions jusqu'au 11 juillet et à partir du 18 août 2025, sur rendez-vous.

Service enseignement :

Chaussée de Charleroi 155A - 5070 Vitival - 071/71.12.39



*Rentrée
scolaire :*
Le 25 août 2025

*Garderie
matin et soir
Transport scolaire sur
demande (Tec)
Fournitures scolaires
gratuites*

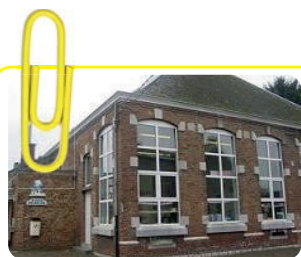
DIRECTIONS :

Ecole de Fosses-la-Ville I (Le Roux et Vitival)

Bertrand Fourneau
Chaussée de Charleroi, 155A
5070 Vitival
071/71.12.39 — 0498/92.89.29

Ecole de Fosses-la-Ville II

(Aisemont, Sart-St-Laurent
et Sart-Eustache)
Aurore Pascottini
Rue Cortil Curé, 6 - 5070 Aisemont
071/74.00.75 — 0495/570 710



VITIVAL

Tél : 071/71.12.39
Chaussée de Charleroi,
155A

Niveaux maternel & primaire

*Enseignement orienté vers le
travail en ateliers.*

**Présentation
en vidéo :**



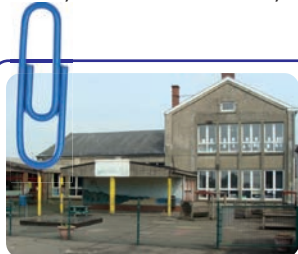
AISEMONT

Tél : 071/ 71.34.70
Rue Cortil Curé, 6

Niveaux maternel & primaire

*Pédagogie par projets (ouver-
ture au monde extérieur, enfant
au centre des apprentissages,
école du dehors,...)*

**Présentation
en vidéo :**



LE ROUX

Tél : 071/71.15.68
Rue Claminforge, 6

Niveaux maternel & primaire

*Pédagogie variée qui reprend
les différents types d'intelli-
gence.*

**Présentation
en vidéo :**



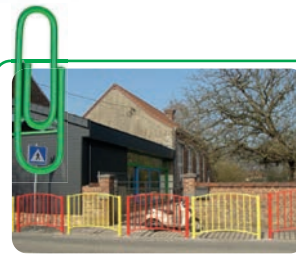
SART-EUSTACHE

Tél : 071/40.01.26
Place de Sart-Eustache, 6

Niveaux maternel & primaire

*Enseignement
d'inspiration Freinet.*

**Présentation
en vidéo :**



SART-ST-LAURENT

Tél : 071/71.34.71
Rue de Burnot, 21

Niveau maternel

*Enseignement
d'inspiration Montessori*

**Présentation
en vidéo :**



LA
CHRONIQUE
POLLEC

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN

La biodiversité est un terme qui désigne l'ensemble des êtres vivants, ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Il fait également référence aux interactions des espèces entre elles, et avec leur milieu.

À bien des égards, la biodiversité est menacée par les activités humaines (changement d'affectation des terres, déforestation, destruction et fragmentation des habitats pour l'exploitation de ressources naturelles, ...).

Il est pourtant crucial de la conserver au vu de son importance pour la stabilité et l'adaptabilité de la biosphère face aux modifications des conditions environnementales.

La biodiversité apporte également de nombreux services écosystémiques, subdivisés en quatre catégories :

■ Services d'approvisionnement

(eau potable, nourriture, énergie, fibres textiles, matériaux de construction, ...)

- Services de régulation (stockage du CO₂, lutte contre l'érosion des terres, stabilité du climat, ...)
- Services culturels (paysages, esthétisme, sports, ...)
- Services de base (production de dioxygène, entretien des cycles des nutriments, cycle de l'eau, ...)

La sauvegarde de la biodiversité est ainsi essentielle, et nous allons voir dans la chronique de ce numéro, comment nous pouvons agir en tant qu'individu. En effet, nous verrons qu'un petit jardin et même le balcon d'un appartement peuvent devenir des refuges pour la biodiversité !

Laisser une place à la nature sauvage

Accueillir la biodiversité au jardin ne signifie pas forcément laisser son terrain à l'abandon. Mais il est possible d'aménager une place à la nature, notamment en évitant les interventions humaines, à certains moments ou à certains endroits.

L'idéal étant ainsi de créer une zone sauvage au fond de son jardin. On peut par exemple laisser quelques mètres carrés d'herbes folles (fauche éventuelle en juillet ou septembre) qui permettront d'accueillir une grande diversité d'êtres vivants (plantes indigènes, hérissons, insectes et autres invertébrés, qui serviront de nourriture aux oiseaux et aux chauves-souris, et ainsi de suite).

Diversifier les habitats et les abris

Afin de faire de votre jardin un véritable refuge pour la biodiversité, il convient de diversifier les habitats, chaque espèce ayant ses préférences. Voici une liste non exhaustive de petits habitats



à mettre facilement en place et ne demandant aucun entretien :

- Laisser quelques bûches de bois (ou des rameaux) en tas, plusieurs années durant
- Laisser un tas de feuilles et de végétaux morts pendant l'hiver
- Laisser une souche d'arbre
- Aménager une mare naturelle
- Laisser de vieilles tuiles retournées à gauche à droite
- Disposer des pierres agencées en quinconce
- Installer une bûche percée de trous de toutes les tailles et à différentes profondeurs ;
- Installer des nichoirs à oiseaux

spécifiques à chaque espèce (mésange, hirondelle...) ;

Aménager une bande fleurie

Quelques mètres carrés suffisent. Non seulement, cela permet de créer des parterres très esthétiques, mais ces espaces sont en outre remplis de fleurs utiles aux abeilles et autres pollinisateurs.

On veillera à diversifier les sources de nourriture (espèces de plantes) tout en garantissant une floraison courant du début du printemps à la fin de l'été.

Faire son compost

Le compostage est une technique permettant de valoriser les déchets du jardin et de la cuisine, afin de générer un engrais naturel très riche.

Il constitue également un refuge pour la biodiversité en ce sens qu'au cours du processus de dégradation des déchets, le compost fait intervenir quantité de microorganismes (champignons et bonnes bactéries) ainsi que des petits invertébrés (vers de terre, limaces, cloportes, ...).

Ériger une haie

Installer une haie dans son jardin est un geste bénéfique non seulement pour la biodiversité (oiseaux, hérissons, ...), mais aussi pour éviter l'érosion et le lessivage des sols.

Les haies jouent également un rôle important dans la rétention de l'eau lors d'épisodes de fortes précipitations, permettant ainsi de lutter dans une certaine mesure contre les inondations en évitant le ruissellement.

L'idéal est d'opter pour une haie champêtre mélangée, avec diverses essences indigènes (charme, érable, aubépine, sureau...).

Lutter contre les espèces invasives

Les espèces exotiques envahissantes (dites EEE) constituent un véritable fléau. Présentes en Wallonie, elles ont été introduites de manière volontaire (ornement, animaux de compagnie, pêche sportive, ...) ou accidentelle (frelon caché dans une poterie, ...)

Ces espèces concurrencent les nôtres, et n'ont pas forcément de prédateurs naturels dans nos contrées, ce qui provoque le déclin des espèces indigènes.

On peut citer, par exemple :



- L'Écrevisse de Louisiane qui est un vecteur de la peste des écrevisses, qui menace nos petits crustacés endémiques.
- Le Frelon asiatique, très agressif, et qui décime les populations d'abeilles déjà fragilisées.
- Plusieurs plantes aquatiques invasives (Elodée à feuilles alternes, Myriophylle du Brésil, Hydrocotyle fausse-renoncule...) qui recouvrent parfois complètement les plans d'eau et les asphyxient.
- La Berce du Caucase qui peut provoquer de graves brûlures et la Renouée du Japon qui forme des massifs qui s'étendent très rapidement.

Pour enrayer la prolifération des espèces invasives, voici quelques bonnes pratiques :

- Éviter d'introduire, cultiver ou encourager le développement de ces espèces et favoriser les espèces indigènes.
- S'informer et apprendre à reconnaître les différentes espèces invasives.
- Lutter contre leur propagation de façon appropriée. Il n'est pas toujours suffisant de couper une plante. Cela peut même encourager son développement dans certains cas (Renouée du Japon) !
- Pour les espèces présentant un danger, on fait appel à un profes-

sionnel (frelon asiatique, Berce du Caucase, ...)

Éviter les pesticides

Herbicides, insecticides, molluscicides, rodenticides, ... Tous ces produits chimiques ont pour but de lutter contre une espèce cible considérée comme « indésirable »

Leur usage présente toutefois des dangers pour la santé et l'environnement et menacent également la biodiversité, car ils présentent souvent un large spectre d'action. De plus, les particuliers n'étant pas forcément formés à l'utilisation de tels produits, la probabilité d'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais dosage est accrue...

Dans l'optique d'un développement de la biodiversité au jardin, il convient de limiter voire d'arrêter leur utilisation. Voici quelques astuces alternatives :

On peut en effet s'accoutumer à quelques petites bêtes et « mauvaises » herbes. Même dans les parterres de fleurs et dans la pelouse. Quelques invertébrés, pucerons, pissenlits... sont les bienvenus tant qu'ils ne deviennent pas envahissants.

La prévention est ainsi le maître mot pour empêcher la prolifération d'espèces « indésirables ». En effet, on peut par exemple procéder à un arrachage mécanique des plantes adventives lorsqu'elles nous semblent trop nombreuses.

Concernant les insectes comme les

pucerons, le développement de la biodiversité au jardin amènera des populations de coccinelles, qui sont leurs prédateurs naturels. Dès lors, plus besoin de traiter les rosiers ! En progressant ainsi, on assiste à un véritable cercle vertueux.

Et pour les appartements ?

Il est possible d'aménager des « oasis » de biodiversité sur une petite surface tel qu'un balcon. En fonction de l'espace disponible, de la place pour l'éventuel mobilier et de la charge admissible par le balcon, diverses possibilités peuvent s'offrir à vous.

Un bon conseil est de travailler sur la verticalité (plantes suspendues, plantes grimpantes) afin d'optimiser l'espace disponible.

Une jardinière avec une grande variété de plantes indigènes fera le bonheur des insectes et, si des arbres sont présents dans votre quartier, un nichoir installé sur votre balcon permettra d'abriter les oiseaux !

Il est toutefois important, de s'assurer de la qualité des supports et des moyens de fixation ainsi que de la sécurisation des pots, caisses, jardinières, nichoirs et plantes que vous souhaitez installer.

Dans le cadre d'une location il est également crucial d'avoir l'accord du propriétaire avant d'installer des fixations sur les façades ou les balustrades de balcon.



FOSSSES-LA-VILLE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT POUR L'INCLUSION

2019 - 2024



Lors de son conseil du 19 mai 2025, la commune de Fosses-La-Ville a renouvelé son adhésion à la Charte Communale de l'Inclusion des Personnes en situation de Handicap, marquant une nouvelle fois son engagement fort pour une commune plus inclusive, plus accessible et plus solidaire.

La commune ayant reçu lors des mandatures précédentes le Label Handycity en 2006, 2012, 2018 et en 2024. Ce label récompensant la commune dans son investissement concret dans le processus d'inclusion de la personne en situation de handicap.

Mais concrètement, que signifie cette charte ?

Créée par le Service désormais nommé Esenca, en collaboration avec l'AViQ et soutenue par la Wallonie, cette charte propose aux communes une série d'actions concrètes pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie communale.

Adhérer à cette charte, c'est s'engager à :

- Favoriser l'accès à tous les bâtiments publics et espaces extérieurs
- Adapter la communication (documents faciles à lire, sites internet accessibles...)
- Former les agents communaux à l'accueil et à l'accompagnement
- Impliquer les personnes concernées dans les projets et les décisions via le Conseil Consultatif Communal de la personne en situation de Handicap (CC-CPH)
- Soutenir la participation à la vie sociale, culturelle, sportive et citoyenne

Ce renouvellement d'adhésion témoigne de la volonté de Fosses-La-Ville de ne laisser personne de côté, en s'efforçant chaque jour de rendre la commune plus accueillante pour toutes et tous, quels que soient leurs besoins spécifiques.

Pour en savoir plus sur la charte ou signaler un besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente Handicontact :

sandrine.jacqmain@fosses-la-ville.be ou au 0497/43.70.31.



Vous souhaitez introduire une 1^{ère} demande de reconnaissance d'handicap ou introduire une demande de révision

Vous vous posez des questions sur votre dossier, vous ne comprenez pas l'un de nos courriers

Vous aimeriez demander une simulation de calcul, ...

Ou pour toute autre question

Une permanence de la Direction Générale Personnes Handicapées est à votre disposition le 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h00 sans rendez-vous (en cas de jour férié, vérifier les dates sur le site internet du SPF)

Dans les locaux de l'Administration Communale - Espace Winson (au rez de chaussée) - Rue Donat Masson 22 à Fosses-la-Ville

La permanence assurée par Fabienne MANDERLIER, assistante sociale au SPF

Pour la contacter : fabienne.manderlier@minsoc.fed.be

Prochaines permanences :

- Le 19 août 2025
- Le 16 septembre 2025
- Le 21 octobre 2025
- Le 18 novembre 2025
- Le 16 décembre 2025

En cas d'absence, vous pouvez aussi nous contacter :

- Via le 0800/98.799 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30
- Par internet : via notre formulaire de contact sur notre site internet :



ENCORE UNE ANNÉE SAVOUREUSE

au Bar à Soupe



L'équipe du Bar à soupe, des bénévoles de la Croix-Rouge, s'est agrandie au fil des mois. Aujourd'hui on peut compter sur Monica, Bernadette H., Bernadette D., Françoise et Daniel pour assurer la préparation des soupes ou petits plats, la mise en place de la salle, le service et la vaisselle ! Et on peut le dire, c'est une équipe qui assure, un grand MERCI à eux !

Il faut dire que cette année n'aura pas été de tout repos : avec la fermeture temporaire du Castel Solidaire, c'est à la salle communale de l'Orbey que le bar à soupe a dû se tenir pendant 6 mois avec le rangement et aménagement au gré des locations de la salle. Heureusement l'activité a pu se maintenir malgré ce petit désagrément et il semble que ça n'ait pas refroidi les habitués et nouveaux venus qui étaient là en nombre les mardis et jeudis.

Plus de 60 personnes différentes y ont passé quelques heures ces six derniers mois. Le mardi, ils y sont parfois 30 à boire leurs soupes. Faudra-t'il pousser les murs du Castel solidaire, où l'activité a pu récemment retourner, pour accueillir tout le monde ?

Après une fin d'année qui se clôture par un barbecue convivial, les bénévoles prendront un temps de repos pour revenir en super forme, la tête remplie d'idées plus créatives et délicieuses les unes que les autres. Reprise prévue le mardi 26 août au Castel.

En attendant, et pour que les habitués ne se languissent pas trop, des pique-niques seront organisés au castel ou ailleurs pendant l'été par le Plan de Cohésion Sociale.

Le bar à soupe est accessible à tous, moyennant une petite participation financière (à partir de 30 centimes).

Les Taxis sociaux participent à la réussite du projet en amenant bénévoles et participants. N'hésitez pas à les contacter si vous ne savez pas vous déplacer. (Marc : 0491.56.73.68 ou Nicolas : 0474.76.11.10)

Pour plus d'informations : contactez le CPAS (071/12.12.81) ou les animatrices du Plan de Cohésion Sociale par téléphone (Sandrine : 0497.43.70.31 ou Margaux 0472.03.51.35) ou via la page Facebook « Pcs Fosses ».







Première rencontre du nouveau Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le 20 mai, le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) s'est réuni pour la première fois de la législature. L'appel à candidatures avait été lancé en début d'année et le Conseil Communal en a approuvé les membres en avril.

Le CCCA a pour objectifs d'examiner la situation des aînés sur les plans moral, matériel et culturel, et de valoriser leur intégration dans la vie communautaire. Il vise à faire connaître les aspirations et les droits des aînés, tout en suscitant leur participation et en leur offrant des occasions d'exprimer leurs préoccupations. Le conseil consulte également divers groupes pour identifier les enjeux actuels et informe la population sur les initiatives et services dédiés aux aînés. En outre, il coordonne les efforts pour promouvoir le bien-être des aînés, favorise le dialogue intergénérationnel et évalue l'efficacité des politiques communales à leur égard.

Cette première réunion a été l'occasion de discuter de plusieurs problématiques qui touchent les aînés au quotidien comme la fracture numérique, la communication, la mobilité et les difficultés financières.

Pour plus d'informations, contactez le service aîné (071.12.12.40 ou aines@fosses-la-ville.be)

NOS JUBILAIRES À L'HONNEUR



Mr et Mme Sevrin, 60 ans de mariage



Mr et Mme Bernier, 60 ans de mariage



Félicitations à Marie-José Romain pour ses 102 ans !



 **15 ans** d'expérience |  **4,8** sur Google



Nos funérailles à **petits prix !**

DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT

0800 82 380

Des écoliers ont colorié des fleurs à apposer sur chaque cercueil.



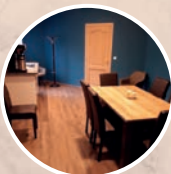
Centre Funéraire Mathieu

Successeur Ets Preud'homme

- ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES ·
- MONUMENTS FUNÉRAIRES ET CAVEAUX ·
- FLEURS ·
- ARTICLES FUNÉRAIRES ·



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24, 7 JOURS/7



9 RUE DE L'ÉCOLE MOYENNE 13, FOSSES-LA-VILLE (À CÔTÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE)

☎ 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

✉ INFO@CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

🌐 WWW.CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

VASTE PARKING PRIVÉ
ACCÈS AUX PMR

ANTHONY COEKELBERGS sprl
CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES
Installation - Entretien - Dépannage



CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

CLIMATISATION

DEVIS GRATUIT

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12

Laurent Gobeaux

REPAS À DOMICILE

*De délicieux plats livrés
dans votre région !*

0499 35 99 35
info.gobeaux.be@gmail.com



Rue Grande Pierrère 2A | 5060 Sambreville | www.gobeaux.be



ERNOUX

Antoine : 0496 02 76 26

**Terrassement, Aménagements
extérieurs, Drainage ...**

MES MATÉRIAUX, C'EST TODI CHEZ ...



POUR LES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Chaussée de Charleroi 161 à 5000 Namur

081/74.09.60

www.delvauxmateriaux.be

DEEP IN
TREES



**ARBORISTE
GRIMPEUR
ELAGUEUR**

Rue du Try Al Hutte 26
5070 Fosses-La-Ville
T. 0473 28 05 93

WWW.DEEPINTREES.BE

T.V.A. BE 0779.250.092

contact@deepintrees.be

**ABATTAGE
DÉMONTAGE
D'ARBRES DÉLICATS
ELAGAGE
TAILLE DOUCE
HAUBANAGE
BROYAGE
DE BRANCHES
DESSOUCHAGE
PLANTATION
D'ARBRES ET DE HAIES
TRAVAUX FORESTIERS
ÉVACUATION DES DÉCHETS**



COMPTALENTIA
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89
info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6

5150 Franière

**MAUDOUX
VICTORIA**

KINESITHÉRAPEUTE

FERTILITÉ
URO-GYNÉCO-PÉRINÉO
ENDOMETRIOSE
RESPIRATOIRE

0498 75 58 68

**SUR PRESLES
& FOSSES-LA-VILLE**

24H/24


Funérailles

J-F PESSLEUX

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires



Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél. : 081 43 47 45



Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél. : 071 77 38 37

0498 94 06 20

j.f.pessleux@gmail.com



AUTO-PNEUS JEREM

Route de Taminés 80 • 5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071 71 27 22
auto.pneus.jerem@gmail.com

Le groupe nous rend plus fort.





www.eurotyre.com

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h

Régine **ANSOTTE**



AVOCAT

Informer • Conseiller • Défendre

▲ Changement d'adresse :

Avenue Albert 1^{er}, 100
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13
071 74 26 53
avocat@ansotte.com



Joëlle Humblot

INFIRMIÈRE - SOINS À DOMICILE

+32 495 16 29 68
humblotjoelle@gmail.com
www.infirmiere-joelle.be

Sur Jemeppe-sur-Sambre
& Fosses-la-Ville

Besoin d'un CONTAINER ?



Tarifs et réservation en ligne sur

www.location-containers.be

081 73 37 37 | info@hublet-ets.be



HUBLET